

AVIS DE MARCHE - SECTEUR SPECIAUX

FOURNITURES

SECTION I : ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

C.A. Chalon Val de Bourgogne, 23 av G Pompidou B.P. 90246, Contact : service commande Publique, à l'attention de service commande publique, F-71106 Chalon-sur-Saone Cedex. Tél. 03 85 30 51 75. E-mail : service.marches@chalonsursaone.fr. Fax 03 85 90 51 73.

Adresse(s) internet :

Adresse générale de l'entité adjudicatrice : <http://www.legrandchalon.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Chalon sur Saône, place de l'hôtel de ville Bp70092, Contact : commande publique, à l'attention de cecile dumontel, F-71321 Chalon-sur-Saone Cedex. Tél. 03 85 90 51 67. E-mail : service.marches@chalonsursaone.fr. Fax 03 85 90 51 73. URL : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Mairie de Chalon sur Saône, place de l'hôtel de ville Bp70092, Contact : commande publique, à l'attention de cécile Dumontel, F-71321 Chalon-sur-Saone Cedex. Tél. 03 85 90 51 67. E-mail : service.marches@chalonsursaone.fr. Fax 03 85 90 51 73. URL : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Mairie de Chalon sur Saône, place de l'hôtel de ville Bp70092, Contact : commande publique, F-71321 Chalon-sur-Saone Cedex. URL : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>.

I.2) ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE :

Service de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice :

fourniture et livraison de 4 véhicules électriques adaptés pour une navette de centre ville.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison : 2 rue François Rude, 71100 Chalon-sur-Saone.

Code NUTS **FR263**.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché.

II.1.4) Informations concernant l'accord-cadre :

II.1.5) Brève description du marché ou de l'achat/des achats :

fourniture et livraison de 4 véhicules électriques adaptés pour une navette de centre ville.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

34114400.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Non.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

financement : fonds propres de l'établissement

Le paiement des prestations sera effectué par virement et mandat administratif conformément aux conditions prévues à l'article 98 du CMP et de ses décrets d'application

Versement avance selon art 87 du CMP

Prix unitaire ferme.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

les candidats peuvent se présenter sous forme de candidat individuel ou sous forme de groupement.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : la lettre de candidature (déclaration du candidat fournie ou DC 4 ou équivalent) ou la déclaration du candidat (déclaration fournie ou Dc5 ou équivalent) :

En cas de groupement cette lettre de candidature devra être signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire qui devra justifier des habilitations nécessaires propres à lui permettre de représenter les membres du groupement

Pour chacune des entreprises groupées :

Les pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise candidate

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés

Seul le candidat auquel est envisagé d'attribuer le marché devra produire les documents mentionnés à l'article 46 I 1° et 2° du CMP.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chiffre d'affaires des 3 dernières années.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : liste des références des 3 dernières années.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à confirmer l'intérêt ou dans l'invitation à présenter une offre ou à négocier.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice :

AOTUNAVETTE10.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

15 avril 2010 - 17:00.

IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ À CARACTÈRE PÉRIODIQUE :

VI.2) MARCHÉ(S) S'INSCRIVANT DANS UN PROJET ET/OU PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Précisions sur la rubrique : li2.2) Le candidat devra chiffrer dans son offre, les options - au sens du droit français - suivantes :

Option 1 : freinage récupératif d'énergie

Option 2 : climatisation passagers

Option 3 : Proposition d'une rampe UFR électrique.

Option 4 : reprise de 2 Microbus GRUAU euros 3 de Mars 2005 (78000 et 81 000 kms)

Option 5 : reprise de 2 Microbus GRUAU euros 3 de Juillet 2006 (78000 et 85000 kms)

Précisions sur la rubrique non modifiable li3) durée du marché : le délai de livraison sera précisée par le candidat dans son acte d'engagement

Les dossiers de consultations sont téléchargeables <https://marches.e-bourgogne.fr> sous la référence Tuaonavette10

Précisions sur la rubrique non modifiable IV 3.7. : En application de l'article 58 et suivants du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres siège à huis clos. Seules les personnes désignées pour leurs compétences peuvent siéger.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 5 mars 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

tribunal administratif, 22 rue d'assas Bp61616, F-21016 Dijon Cedex. E-mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr. Tél. 03 80 73 91 00. URL : <http://sagace.juradm.fr>. Fax 03 80 73 39 89.

Organe chargé des procédures de médiation :

comité consultatif inter régional amiable des litiges, 184, rue Duguesclin, F-69433 Lyon Cedex 03. E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr. Tél. 04 78 14 10 10. URL : <http://ta-lyon.juradm.fr>. Fax 04 78 14 10 65.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : conformément aux articles L. 551-1 et L. 551-13 du code de justice administrative.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

5 mars 2010.